

( N° 65. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1846.

---

### Projet de Loi contenant le Budget du Département de la Justice pour l'exercice 1846.

*(Voir les Nos 2, 125 et 155 de la Chambre des Représentants.)*

**LÉOPOLD, ROI DES BELGES,**

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Département de la Justice, pour l'exercice 1846, est fixé à la somme de douze millions dix mille soixante cinq francs (fr. 12,010,65 ») conformément au tableau ci-annexé.

#### ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Bruxelles, le 20 Février 1846.

*Le Président de la Chambre des  
Représentants,*

*(Signé) LIEDTS.*

*Les Secrétaires,*

*(Signés) A. DUBUS,*

*H. M. HUVENERS.*

## Tableau du Budget du Département de la Justice pour l'exercice 1846.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<i>Administration Centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000	»	} 216,500 »
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	166,000	»	
3	Matériel. . . . .	20,000	»	
4	Frais d'impression des recueils statistiques. . . . .	3,500	»	
5	Frais de route et de séjour. . . . .	6,000	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<i>Ordre Judiciaire.</i>				
1	COUR DE CASSATION. Personnel. . . . .	238,050	»	} 2,510,065 »
2	— Matériel. . . . .	5,250	1,500 »	
3	COUR D'APPEL. Personnel. . . . .	621,800	»	
4	— Matériel. . . . .	18,000	»	
5	Tribunaux de 1 <sup>re</sup> instance et de commerce. . . . .	1,049,265	20,000 »	
6	Justices de paix et tribunaux de police. . . . .	556,200	»	
<b>CHAPITRE III.</b>				
<i>Justice Militaire.</i>				
1	HAUTE COUR MILITAIRE. Personnel. . . . .	65,800	»	} 112,053 »
2	— Matériel. . . . .	5,000	»	
3	Auditeurs militaires et prévôts . . . . .	41,253	»	
<b>CHAPITRE IV.</b>				
<i>Frais de Justice.</i>				
1	Frais d'instruction et d'exécution . . . . .	679,000	»	} 680,000 »
2	Indemnité pour le greffier de la Cour de Cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur-général et les administrations publiques. . . . .	1,000	»	
<b>CHAPITRE V.</b>				
<i>Palais de Justice.</i>				
1	Constructions, réparations et loyers de locaux. . . . .	35,000	40,000 »	} 125,000 »
2	Supplément de subside à verser dans la caisse communale de Gand, à cause de la construction du palais de justice, à charge par la province de fournir pareille somme. . . . .	»	50,000 »	

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
<b>CHAPITRE VI.</b>				
<i>Publications officielles.</i>				
1	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> . . . . .	93,500	»	
2	Abonnement au <i>Bulletin des Arrêts de la Cour de Cassation</i> . . . . .	3,000	»	
3	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; Publication d'un recueil d'instructions, circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795, jusqu'en 1830; Impression d'avant-projets de lois à envoyer à l'avis des cours et tribunaux, et des facultés de droit des universités du royaume. . . . .	50,000	»	101,500 »
<b>CHAPITRE VII.</b>				
<i>Pensions et Secours.</i>				
1	Pensions civiles. . . . .	180,000	»	
2	Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse. . . . .	12,000	»	195,000 »
3	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans le même cas que ci-dessus. . . . .	3,000	»	
<b>CHAPITRE VIII.</b>				
<i>Cultes.</i>				
1	Clergé supérieur du culte catholique et professeurs des séminaires, bourses et demi-bourses affectées aux séminaires. . . . .	403,822	39	»
2	Clergé inférieur du culte catholique. . . . .	3,312,224	61	»
3	Subsides pour les édifices servant aux cultes. . . . .	394,000	»	50,000 »
4	Culte protestant. . . . .	57,900	»	»
5	— Israélite. . . . .	11,000	»	»
6	Pensions et secours pour les ministres des cultes. . . . .	154,000	»	»
<b>CHAPITRE IX.</b>				
<i>Établissements de bienfaisance.</i>				
1	Frais d'entretien et de transport de mendiants et			

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	d'insensés, dont le domicile de secours est inconnu. . . . .	20,000 »	»	
2	Subsides : 1° pour favoriser l'érection et l'amélioration des hospices d'aliénés, l'organisation et le soutien des établissements de bienfaisance, des ateliers de travail et d'autres institutions en faveur des classes ouvrières et indigentes; 2° pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre . . . . .	170,000 »	»	
3	Subsides pour l'érection des dépôts de mendicité agricoles. . . . .	30,000 »	»	
4	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces. . . . .	175,000 »	»	445,000 »
5	Subsides : 1° pour organiser le patronage des condamnés libérés; 2° pour faire établir et soutenir à cette fin des maisons de refuge où sont également reçues les personnes qui veulent abandonner la voie du vice et de l'immoralité; 3° pour venir en aide aux institutions qui forment des sujets propres au service des prisons, des dépôts de mendicité et d'autres établissements de bienfaisance . . . . .	50,000 »	»	
<b>CHAPITRE X.</b>				
<i>Prisons.</i>				
SECTION 1 <sup>re</sup> . — Service domestique.				
1	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, frais d'habillement et de couchage des gardiens, gratifications aux détenus et frais de route et de séjour, tant des membres des commissions administratives des prisons que du contrôleur de la comptabilité des prisons et autres fonctionnaires et employés . . . . .	1,135,000 »	»	
2	Traitement des employés attachés au service domestique. . . . .	375,000 »	»	
3	Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement. . . . .	3,000 »	»	
4	Frais d'impressions et de bureau . . . . .	10,000 »	»	
5	Constructions nouvelles, réparations, entretien des bâtiments et du mobilier . . . . .	444,000 »	200,000 »	3,127,500 »
SECTION 2. — Service des travaux.				
6	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication . . . . .	700,000 »	»	
7	Gratifications aux détenus . . . . .	170,000 »	»	
8	Frais d'impressions et de bureau . . . . .	5,000 »	»	
9	Traitements et tantièmes des employés . . . . .	85,500 »	»	

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	<b>CHAPITRE XI.</b>			
	<i>Frais de Police.</i>			
1	Service de passeports. . . . .	20,000 »	»	68,000 »
2	Autres mesures de sûreté publique. . . . .	48,000 »	»	
	<b>CHAPITRE XII.</b>			
Unique.	Dépenses imprévues. . . . .	5,000 »	»	5,000 »
	<b>CHAPITRE XIII.</b>			
Unique.	Solde de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos. . . . .	41,500 »	»	41,500 »
	TOTAL. . . . .			12,010,065 »